Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	IC +SSPR 6PK FLAT GRAY PRIMER	**Date de Révision:**	7/11/2024
Étiquette d'un Produit:	1680830V	**Société/Entreprise:**	1/31/2022
Utilisation Recommandée:	Aerosol Primer		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA Phone: +1 (847) 367-7700
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
34% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
Gaz sous Pression; Gaz Compressé	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P317	Obtenez de l'aide médicale.
P333+P317	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Acétone	67-64-1	10-25	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Propane	74-98-6	10-25	GHS04	H280
Acétate de n-Butyle	123-86-4	10-25	GHS02-GHS07	H226-336
N-Butane	106-97-8	2.5-10	GHS04	H280
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	2.5-10	Indisponible	Indisponible
Dioxyde de Titane	13463-67-7	2.5-10	Indisponible	Indisponible
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	2.5-10	GHS08	H304
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	1.0-2.5	GHS07-GHS08	H304-332-340-350
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	1.0-2.5	GHS02-GHS07	H226-315-319-332-335
Phosphate de Zinc	7779-90-0	1.0-2.5	Indisponible	Indisponible
Xylène	1330-20-7	0.1-1.0	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Oxyde de zinc	1314-13-2	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	0.1-1.0	GHS05-GHS06-GHS07-GHS08	H302+H312-315-317-318-331-336-370-373

Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1.0	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-332-351-373

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Du materiel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait etre utilise. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact prolonge ou repete avec la peau. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vetements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

Stockage: Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Acétone	67-64-1	20.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Propane	74-98-6	20.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	15.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.

N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	10.0	2 mg/m3	N.E.	20 mppcf	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10.0	0.2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	5.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Phosphate de Zinc	7779-90-0	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.
Oxyde de zinc	1314-13-2	1.0	2 mg/m3	10 mg/m3	5 mg/m3	N.E.
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	1.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Les installations ou ce produit est entrepose ou utilise devraient etre munies d'une douche d'urgence et d'un dispositif de rincage oculaire. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

Protection de la peau: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Jet en brume	**État Physique:**	Liquide
Odeur:	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Gravité spécifique:	0.862	**pH:**	N'est pas applicable
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	**Viscosité:**	Non Déterminé
Solubilité dans l´eau:	Pue	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé		
Plage du point d'ébullition:	-37 - 537	**Limites d'Explosivité, %vol:**	0.9 - 13.0
Inflammabilité:	Supporte la combustion	**Point d´éclair, °C:**	-96
Taux d'évaporation:	Plus rapidement que l'Éther	**Température d'Auto-Inflammation, °C:**	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de Vapeur:**	Non Déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque l'irritation des yeux et de la peau qui peut occasionner une dermatite en cas de surexposition répétée. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu

de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Le contact frequent ou prolonge peut irriter la peau et causer une demangeaison (dermatite). Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Americains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
67-64-1	Acétone	5800 mg/kg Rat	>15700 mg/kg Rabbit	50.1 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de n-Butyle	10768 mg/kg Rat	>17600 mg/kg Rabbit	> 21 mg/L Rat
106-97-8	N-Butane	N.E.	N.E.	658 mg/L Rat
14807-96-6	Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	6000	N.E.	30
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>2000 mg/kg Rat	6000	N.E.
64742-47-8	Distillat Léger Hydrotraité	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>5000 mg/L Rat
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	8400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.E.
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzene	3280 mg/kg Rat	>3440 mg/kg Rat	18 mg/L Rat
7779-90-0	Phosphate de Zinc	>5000 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
1333-86-4	Noir de Carbone	>10000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.E.
1314-13-2	Oxyde de zinc	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.E.
96-29-7	Méthyléthylcétoxime	930 mg/kg Rat	1100 mg/kg Rabbit	>4.83 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations Relatives à l´Élimination

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TMG (Canada)
Numéro UN:	N'est pas applicable	1950	1950	1950
Nom UN::	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosols	AÉROSOLS, inflammables	AÉROSOLS, inflammables
Classe de danger :	N'est pas applicable	2	2.1	2.1
Groupe d´emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
quantité limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Gaz sous Pression, Cancérogénicité, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée), Mutagénicité des Cellules Germinales

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6
Phosphate de Zinc	7779-90-0
Xylène	1330-20-7
Oxyde de zinc	1314-13-2
Éthylbenzène	100-41-4
Copper phthalocyaninesulfonic acid, dioctadecyldimethylammonium salt	70750-63-9

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	4	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	4	**Instabilité:**	0

Réactivité Incrémentale Maximale: 0.70

CE DATE DE RÉVISION: 7/11/2024

MOTIF DE LA RÉVISION:

Modification de la Composition du Produit
Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Changement du Marque des Substances Dangereuses
Changement du Numéro CAS Réglementaire
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.